

## Journée de Printemps 16 Mai 2009 au SNUIPP à Paris



### **Contre les « déserts médicaux » : les oasis de Santé Démographie des soignants et choix d'installation**

**Invitée** : Madame Martine BURDILLAT, secrétaire générale de l' ONDPS  
(Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé)

**Les « déserts médicaux », véritable problème de santé publique**, sont le résultat d'une gestion irresponsable du nombre de médecins à former, d'une dévalorisation des soins de proximité et d'un « désaménagement » du territoire, lié à la fermeture des services publics.

**Les responsables de cette situation n'abordent pas les vraies questions** et, ni les mesures coercitives, ni celles incitatives, ne régleront le problème.

Il faut reconstruire une offre de santé où la population ait sa place. La première question qui se pose est celle des besoins en santé des habitants d'un territoire donné : milieu rural, banlieue... Ensuite doivent être définis les missions des soignants qui travaillent sur ce territoire, le statut de ces acteurs et le contenu de leur métier, puis la forme d'organisation la mieux adaptée à ces exercices professionnels.

**Des réponses existent** mais, comme elles remettent en cause les dogmes du libéralisme médical, le système de soins actuel préfère la culpabilisation et la punition des soignants et des patients. Ce n'est pas ainsi que seront trouvées les solutions.

**A partir d'une analyse de la réalité et au regard des expériences existantes, nous proposerons des réponses qui permettent de passer d'un système de soins à un système de santé.**

Nous nous interrogerons sur le statut des soignants, et sur les moyens d'une transformation de nos métiers.

Pour animer nos débats, nous « mettrons en scène » les acteurs concernés par l'ouverture d'une Maison de Santé de Proximité à Saint Esculape, charmante bourgade de la campagne française.

## MATIN

➤ **9h30 : Accueil des participants**

➤ **10h : Exposé puis débat**

*avec Madame Martine Burdillat de l'ONDPS*

Un peu plus de la moitié seulement des diplômés en médecine générale exercent la médecine de premier recours. Pourquoi ?

Certains territoires sont délaissés. Quelles sont leurs caractéristiques ?

Des mesures correctives sont prises pour la médecine générale (augmentation du nombre de postes, en particulier dans les régions à plus faible densité). Quels constats ont conduit l'ONDPS à émettre certaines réserves quant à l'efficacité de ces mesures ? Quelles sont les préconisations de l'ONDPS ?

➤ **13h : Repas au FIAP**

## APRÈS-MIDI

➤ **14h à 16h : ATELIERS**

Débats en ateliers et préparation du théâtre Forum

**Atelier n°1** : Les habitants : quels sont leurs besoins ?

**Atelier n°2** : Les élus, les institutionnels : quel est leur rôle? Comment les interpeller ?

**Atelier n°3** : Les professionnels : quel statut ? Quelles missions ? Quel contenu de métier ?

➤ **16h30 à 18h : PLENIERE**

Mise en commun des ateliers sous forme de théâtre forum.

## Organisation et inscription :

Renseignements et contact :  
Lola Martel ou Natacha Gross

tél. : 01 46 57 85 85

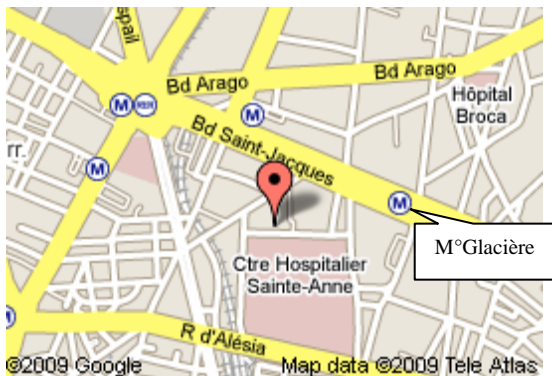
fax : 01 46 57 08 60

e-mail : [syndmedgen@free.fr](mailto:syndmedgen@free.fr)

site : <http://www.smg-pratiques.info>

Syndicat de la Médecine Générale  
52 rue Gallieni  
92240 Malakoff

## Lieu :



**SNUIPP** (pour la journée)  
**12 rue Cabanis**  
**75014 Paris**

M° Glacière ou St Jacques (Ligne 6)

**FIAP Jean Monnet** (pour le repas de midi)  
**30 rue Cabanis**  
**75014 Paris**

M° Glacière ou St Jacques (Ligne 6)

Portable : 06 86 55 80 02 (Uniquement le 16 mai, pendant la Journée de Printemps)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Profession :** .....

**Nom :** .....

**Adresse :** .....

**Tél :** .....

**Fax :** .....

**E-mail :** .....

## Tarifs

### Frais de participation à la journée :

Médecin pour la journée..... 15 €

Non médecin..... à discrétion

Chômeur/Étudiant ..... gratuit

### Frais de participation au repas :

Repas samedi midi : ..... 12 €

**Total à payer** ..... €

### **ATTENTION :**

pour faciliter l'organisation et la réservation des repas, merci de vous inscrire...  
**avant le 30 avril dernier délai !**

**Chèque à adresser à :** SMG, 52 rue Gallieni, 92240 Malakoff